

DÉCOUVREZ
VOTRE UNION RÉGIONALE,
SA PLATEFORME DE SERVICES,
VOTRE DÉLÉGUÉ RÉFÉRENT

EXPERT

COOPÉRATIF

PARTENAIRE

SOLIDAIRE



ILE-DE-FRANCE
CENTRE-VAL DE LOIRE
DOM-TOM

COOPÉRATIVES



EXPERT COOPÉRATIF
PARTENAIRE SOLIDAIRE

ET SCIC



Assistance droit coopératif

Appui et pédagogie sur les spécificités juridiques, administratives et fiscales liées à votre statut coopératif : évolutions statutaires, montages juridiques (développement, croissance externe), entrées et sorties d'associé-e-s, assemblées générales, protection du dirigeant-e, accords de participation, impact fiscal...



Accompagnement sur vos enjeux d'entreprise coopérative

- **Économique et financier :** analyse économique, tour de table, montage du plan de financement et mobilisation des outils financiers du Mouvement coopératif.
- **Gouvernance et sociétariat :** animation de réunions, accompagnement autour des questions de gouvernance, de partage et refonte du projet coopératif, de succession...
- **Modèle et développement :** accompagnement sur les évolutions de modèles économiques, d'organisation, de structuration juridique, supports de la stratégie.
- **Formations « Intra » :** conception et animation de formations internes « sur mesure ».
- **Croissance externe :** valorisation de la cible et accompagnement du dirigeant à la négociation.



Formations et animation du réseau

Un parcours de formation complet au service de votre projet coopératif, tout au long de l'année :

- Bienvenue en Coop (1 jour) : pour tout-e-s les nouveaux salarié-e-s des Scop et Scic !
- Un Parcours PASS 1 (3 jours) : pour tout-e-s les associé-e-s !
- Un Parcours PASS 2 (6 jours) : vers le copilotage... pour les administrateur-ric-e-s, gérant-e-s et les associé-e-s !
- Un Parcours nouveaux dirigeants de TPE coopératives.
- Le DU Paris-Dauphine : parcours long pour les cadres dirigeant-e-s de coopératives.
- Des formations thématiques.

Parce que l'échange fait la force, **nos rencontres réseaux** : pour mieux coopérer !

- Pôles territoriaux : entre coopérateur-ric-e-s d'un territoire !
- Pôles métiers : entre coopérateur-ric-e-s d'un secteur d'activité !
- Animations thématiques.
- Notre Saison culturelle des Scop et Scic.
- Assemblées générales et Congrès régionaux.

LA PLATEFORME DE SERVICES DE VOTRE UNION RÉGIONALE DES SCOP ET SCIC



Votre délégué-e référent-e

- Il est votre **interlocuteur privilégié** à l'Union Régionale des Scop et Scic.
- Il **vous accompagne** et vous conseille sur vos projets et enjeux d'entreprise coopérative.
- Il est votre lien vers notre **plateforme de services**.
- Il vous met en relation avec ARESCOP ICD pour la réalisation de votre **révision coopérative**.
- Il vous oriente vers nos **partenaires**.

QUELLE EST VOTRE COTISATION ?

Cotisation nationale

0,3 % du chiffre d'affaires ou 0,7 % de la valeur ajoutée. Calcul le plus favorable à la coopérative

Union sociale

0,3 % de la masse salariale

Fédérations professionnelles

selon seuils et fédérations

Cotisation régionale

Taille de la SCOP (par nombre de salarié-e-s)	Montant trimestriel HT en euros*
01 à 09	190,00
10 à 30	345,00
31 à 50	457,50
51 et +	1 075,00

* Tarifs 2020. Montant applicable aux prélèvements automatiques



Les outils de coopération et d'information

- Un accès à un espace adhérent et à une boîte à outils www.les-scop-idf.coop
- Une cartographie des coopératives.
- « Coopadev » : la Centrale d'achat des coopératives.
- Nos newsletters.
- « Participer » : le magazine des coopératives.



LA MUTUALISATION

LA RÉVISION COOPÉRATIVE



ARESCOP ICD, l'outil de révision coopérative de l'Union Régionale

La **révision coopérative** est une obligation réglementaire. Elle consiste en un examen juridique, organisationnel et économique, attestant de la conformité de la coopérative avec les principes et les règles de la coopération.

Elle est à réaliser et à joindre tous les ans au dossier de renouvellement d'inscription sur la « Liste Ministère » des Scop, éditée par le Ministère du Travail, et permet donc la protection sociale des mandataires sociaux, l'exonération de CET et la réduction de l'impôt sur les sociétés.



Les outils financiers du mouvement coopératif

- **SOCODEN** : prêts participatifs pour soutenir votre trésorerie, quel que soit le motif (investissement, BFR...).
- **SCOPIVEST** : titres participatifs (quasi-fonds propres).
- **SOFISCOPE** : contre-garanties sur les prêts du Crédit Coopératif.
- **IMPACT COOPÉRATIF** : fonds d'intervention à partir d'1 M€.



Un écosystème coopératif

Autour de notre Union Régionale...

- Une Confédération nationale et 8 autres Unions Régionales couvrant l'ensemble du territoire français.
- 4 fédérations de métiers : BTP, Communication, Industrie, CAE.
- Une mutuelle santé dédiée : la MUCS.
- Un Comité d'entreprise intercoopératives : l'Union sociale.
- Un cabinet d'avocats partenaire : accès à un RDV annuel gratuit (droit commercial, contentieux, baux...).
- Des cabinets d'expertise comptable partenaires (voir sur www.les-scop-idf.coop).
- Nos partenaires financiers : Crédit Coopératif, France Active, Esfin Ides...
- La commission d'arbitrage : une instance de médiation, pour les contentieux entre associés.

SCOP SARL (tous les ans)*

Moins de 5 ETP	510 €
Entre 5 et 9 ETP	710 €
Entre 10 et 29 ETP	960 €
Plus de 30 ETP	1 280 €

SCOP SA et SCIC (tous les 5 ans)*

Révision quinquennale	
Moins de 10 ETP	1 300 €
Entre 10 et 49 ETP	1 900 €
Plus de 50 ETP	2 500 €

* Tarifs 2020



**PARTAGER UNE DIFFICULTÉ
AVEC D'AUTRES, C'EST SE METTRE
SUR LE CHEMIN DE LA SOLUTION**



**POUR NOUS,
EXPERT RIME
AVEC PARTENAIRE**



**UNE ORGANISATION PROFESSIONNELLE
EST UN ESPACE DE SOLIDARITÉ**



**COOPÉRER, C'EST FAIRE AVEC,
C'EST FAIRE ENSEMBLE**

**UNE AMBITION ÉCONOMIQUE,
C'EST D'ABORD UNE AMBITION HUMAINE**



Votre Union Régionale est la **fédération** représentant les **Scop, Scic et CAE**.
Fondée sur la mutualisation des ressources entre ses adhérents, elle s'appuie sur la **force d'un réseau**.



ADHÉREZ AU MOUVEMENT COOPÉRATIF ET BÉNÉFICIEZ...

Du savoir-faire
d'une **organisation
professionnelle**
œuvrant à la défense
et au développement
des coopératives

D'une plateforme
de **services**
et d'**outils mutualisés**

De solutions financières
innovantes

D'un siècle de **VALEURS** et d'**IMAGINATION**

UNION RÉGIONALE DES SCOP ET SCIC

100 rue Martre
92 110 Clichy-la-Garenne
01 40 87 87 00
urparis@scop.coop

NOS ANTENNES

- 6 ter rue de l'Abbé Pasty
45 400 Fleury-les-Aubrais
- 21 rue Edouard Vaillant
37 000 Tours

WWW.LES-SCOP-IDF.COOP



ILE-DE-FRANCE
CENTRE-VAL DE LOIRE
DOM-TOM
SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES



EXPERT COOPÉRATIF
PARTENAIRE SOLIDAIRE
DES SCOP ET SCIC